

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU  
CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AJACCIO

--ooOoo--

L'An Deux Mille Douze, le Mercredi 18 Avril à 18 Heures, le Conseil Municipal de la Ville d'AJACCIO, légalement convoqué le 12 Avril, conformément à l'article L2121-17 du C.G.C.T, s'est réuni en séance publique à l'Hôtel de Ville sous la présidence de M. le Maire, Simon RENUCCI.

**Etaient présents :**

MM. LUCIANI, CERVETTI, DIGIACOMI, PIERI, PANTALONI, Mme LUCIANI, Mme MORACCHINI, M. CASASOPRANA, Mme MOUSNY-PANTALACCI, M GABRIELLI, Adjoints au Maire.

MM. PARODIN, VITALI, MARY, Mme PERES, Mme JOLY, M. AMIDEI, Mme SUSINI, M. COMBARET, Mme CURCIO, M. TOMI, Mme SUSINI-BIAGGI, Mme TOMI, M. D'ORAZIO, Mme GUERRINI, M. SBRAGGIA, Conseillers Municipaux.

**Avaient donné pouvoir de voter respectivement en leur nom :**

Mme GUIDICELLI	à	M. LUCIANI
Mme RISTERUCCI	à	M. CERVETTI
Mme PASQUALAGGI	à	Mme LUCIANI
Mme PIMENOFF	à	M. MARY
M.BASTELICA	à	M. PANTALONI
Mme FIESCHI DI GRAZIA	à	Mme SUSINI-BIAGGI
M. ZUCARELLI	à	M. PIERI
M. BARTOLI	à	M. DIGIACOMI
Mme FERRI PISANI	à	M. GABRIELLI
Mme SAMPIERI	à	M. CASASOPRANA
M. LAUDATO	à	M. SBRAGGIA

**Etaient absents :**

Mme DEBROAS, Mme POLI, M. BERNARDI, Mme PASTINI, MM RUAULT, MARCANGELI, CORTEY, Mme OTTAVI-BURESI, Conseillers Municipaux.

Nombre de membres composant l'Assemblée :	45
Nombre de membres en exercice :	45
Nombre de membres présents :	26
Quorum :	23

Le quorum étant atteint, M. D'ORAZIO est désigné en qualité de Secrétaire de séance.

Séance du Mercredi 18 Avril 2012

Délibération N°2012 / 111

**Avenant n°1 au marché n°2011/57. Travaux de réalisation d'une boucle thermique pour le musée Fesch. Autorisation de signer l'avenant.**

## Monsieur le Maire expose à l'Assemblée :

En date du 16 juin 2011, l'adjoint délégué aux marchés publics a décidé d'attribuer le marché de travaux de réalisation d'une boucle thermique pour le musée Fesch à la SARL Raffalli travaux publics pour un montant HT de 479 188,67€.

L'avenant n°1 a pour objet de modifier, suite à des aléas techniques de terrain et à des demandes complémentaires de la CCI en cours de travaux, les prestations prévues au marché de base, et plus particulièrement :

- de réaliser des travaux supplémentaires non prévus au marché de base,
- de modifier le Bordereau des Prix Unitaires par l'ajout de Prix Nouveaux

Les prestations non prévues au marché de base sont les suivantes :

Le profil en long des canalisations projetées était régulier et ne comportait ni point bas ni point haut. Or, du fait de l'encombrement du sous-sol lié aux imprécisions des DICT des concessionnaires de réseaux, le profil en long a dû être adapté pour éviter les réseaux tiers. Il en a résulté un point bas, nécessitant une vidange sur les deux canalisations parallèles, ainsi que deux points hauts nécessitant une ventouse sur chaque canalisation. Ces prestations font l'objet des PN 1 et 3.

Par ailleurs, la CCI gestionnaire de la zone portuaire a demandé en fin d'opération de modifier un dispositif de passage piéton au-dessus des ouvrages de pompage : une rampe a donc dû être créée à cet effet. De même elle a demandé de ceinturer l'ouvrage de pompage par un garde-corps sur les 4 côtés, d'une hauteur de 1.10m. Cette prestation est représentée par le PN 2.

En complément, la CCI a demandé de refaire des surfaces d'enrobé bien supérieures à ce qui avait été prévu à l'origine. De ces deux paramètres résulte un surcoût important en termes de volume sur les articles de réfection de voirie, à savoir : GNT, EME et BBSG.

Le bordereau des prix du marché de base est modifié par l'ajout des prix nouveaux suivants :

N°	Désignation	Quantité	Unité	Prix HT
PN1	Fourniture et mise en œuvre de Ventouse sur le réseaux	4	U	1 980,00 €
PN2	Aménagement des abords de l'ouvrage de pompage sur accotement CCI	1	E	1 500,00 €
PN3	Fourniture et mise en œuvre de dispositif de vidange	2	U	2 530,00 €

### IL EST DEMANDE AU CONSEIL MUNICIPAL

D'autoriser Monsieur le Maire à signer l'avenant au marché concernant les travaux de réalisation d'une boucle thermique pour le musée Fesch avec la société suivante :

- SARL Raffalli travaux publics pour un montant HT de 37 433,78 € (soit + 7,81 %).

**LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL VOUDRONT BIEN EN DELIBERER.**

**LE CONSEIL MUNICIPAL,**  
**Ouï l'exposé de Mme LUCIANI, Adjointe Déléguée,**  
**et après en avoir délibéré,**

Vu la loi 82.213 du 2 mars 1982 modifiée, portant Droits et Libertés des Communes  
Vu la loi 83.663 du 22 juillet 1983 complétant la loi 83.3 du 7 janvier 1983 relative à la répartition des compétences entre les Communes, les Départements, les Régions et l'Etat,  
Vu la loi d'orientation 92.125 du 6 février 1992 relative à l'administration territoriale de la République,  
Vu la loi 93.122 du 29 janvier 1993 relative à la prévention de la corruption et à la transparence de la vie économique et des procédures publiques,  
Vu le Code Général des collectivités territoriales,  
Vu le Code des Marchés Publics décret 2006-975 du 1<sup>er</sup> août 2006 notamment les articles 20 et 28,  
Vu l'avis favorable de la commission municipale compétente en date du 17 avril 2012.

**AUTORISE EXPRESSEMENT LE MAIRE**  
**A l'unanimité de ses membres présents ou représentés,**

à signer l'avenant au marché concernant les travaux de réalisation d'une boucle thermique pour le musée Fesch avec la société suivante :

- SARL Raffalli travaux publics pour un montant HT de 37 433,78 €.

La présente délibération fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la commune et d'un affichage en Mairie.

.....  
**Fait à Ajaccio, les jour, mois et an que dessus**  
**(Suivent les signatures)**

**POUR EXTRAIT CONFORME**



**LE DEPUTE-MAIRE**

*Simon Renucci*  
**Simon RENUCCI**

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02A-212000046-20120418-2012\_111-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 25/04/2012